



## AVIS DE SOMMES A PAYER

« Titre exécutoire en application de l'article L252 A du livre des procédures fiscales, pris, émis et rendu exécutoire conformément aux dispositions de l'article R.2342-4 du code général des collectivités territoriales ».

### Centre Communal d'Action Sociale

EHPAD GASTON BIRGE

DATE D'EMISSION : 31/12/2022

N° TITRE :

PERIODE DE FACTURATION : 01/12/22 – 31/12/22

LOGEMENT : APPART Page 1/1

N° FACTURE : xx

Résident :

Période	Libellé prestation		Taux	Montant
01/12/22 - 31/12/22	FORFAIT JOURNALIER HOTELIER PENSION COMPLETE – SUPPLEMENT 2EME PERSONNE	31	23,68	734,08
01/12/22 - 31/12/22	REDEVANCE MENSUELLE LOGEMENT	1	733,35	733,35
01/12/22 - 31/12/22	TARIF DEPENDANCE GIR 5-6 (TICKET MODERATEUR) HP	31	6,04	187,24
01/12/22 - 31/12/22	TARIF DEPENDANCE GIR 1-2 HP	31	16,39	508,09
-	<b>TOTAL PRESTATIONS -</b>			<b>2162,76</b>
01/12/22 - 31/12/22	APA GIR 1-2 HP	31	-16,39	-508,09
01/12/22 - 31/12/22	APL-CAF	1	-178,00	-178,00
-	<b>TOTAL AIDES DEDUITES</b>			<b>-686,09</b>
			<b>NET A PAYER</b>	<b>1476,67€</b>

A régler avant le 21/01/2023

TALON DE PAIEMENT  
Talon à joindre à votre paiement

CCAS Angers EHPAD GASTON BIRGE

Résident :

Exercice : 2022

N° Bordereau  
N° Titre

TRESORERIE D'ANGERS MUNICIPALE  
Boulevard de la Résistance et de la Déportation – BP  
80011  
49020 ANGERS Cedex 2

Facture xx du 31/12/2022

Modalités de règlement :  
1476,67 €

Chèque

CENTRE ENCAISSEMENT  
DES FINANCES PUBLIQUES  
35908 RENNES CEDEX 9

Pour le paiement  
veuillez vous  
conformer aux  
instructions figurant  
au verso



NE RIEN INSCRIRE SOUS CE TRAIT – NE PAS PLIER

Montant en euros

1476,67€